

Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

53 communes – 83 800 habitants

Siège à Chazey-sur-Ain (40 km de Bourg-en-Bresse et de Lyon)

Recrute un/une

« Coordinateur(trice) culture et éducation artistique » (F/H)

- Secteur : fonction publique territoriale
- Date limite de candidature : 17/08/2026
- Poste à pouvoir à compter dès que possible
- Poste ouvert aux titulaires de la fonction publique ou à défaut aux contractuels
- Agent de catégorie A - cadre d'emploi des attachés territoriaux ou des attachés territoriaux de conservation du patrimoine
- Temps de travail : temps complet 39h/semaine (25 jours CA / 21 jours ARTT) ou 37h (25 jours CA / 12 jours ARTT)
- Tickets restaurant, prestation du Comité National d'Action Sociale (CNAS)
- Participation de l'employeur à la cotisation mutuelle et prévoyance
- Poste basé à Chazey-sur-Ain (40 km de Bourg-en-Bresse et de Lyon), à proximité de la gare TER – possibilités de déplacements sur le territoire de la CCPA avec véhicule de service

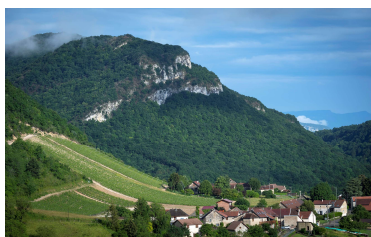
DEFINITION DU POSTE

En région Auvergne Rhône-Alpes, dans l'Ain, la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain couvre un vaste territoire de 53 communes comptant plus de 83 800 habitants sur 712 km², dans un contexte rural et périurbain et d'entités naturelles variées : Plaine de l'Ain, Dombes et Bugey.

Dans le cadre de sa Convention territoriale d'éducation artistique et culturelle (CTEAC), la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain porte une politique ambitieuse visant à développer l'accès à la culture pour tous les habitants et à renforcer les coopérations entre les acteurs culturels, éducatifs et institutionnels du territoire.

Lancé en 2023, cette démarche fait aujourd'hui l'objet d'une évaluation afin de préparer sa reconduction à compter de 2027.

Pour accompagner cette nouvelle dynamique, la CCPA recrute un(e) Coordinateur(trice) culture et éducation artistique.



MISSIONS

Sous la responsabilité du Directeur général des services, vous assurerez la coordination, l'animation et le pilotage de la Convention territoriale d'éducation artistique et culturelle.

A ce titre, vous êtes notamment chargé(e) de :

Piloter le projet culturel territorial :

- Réaliser le bilan du précédent CTEAC et contribuer à la définition des orientations du futur dispositif.
- Accompagner les élus, notamment la commission « Culture », dans l'élaboration du projet culturel territorial.
- Mobiliser et coordonner les acteurs culturels, éducatifs et institutionnels du territoire (notamment le Centre culturel de rencontre d'Ambronay, les établissements scolaires, les associations, les communes et, le cas échéant, le Conseil de développement).
- Intégrer les projets structurants du territoire, tels que Chazey, Péroutes 2030 ou la Maison du Petit Prince, dans la réflexion stratégie.
- Identifier les communes partenaires et accompagner la constitution d'équipes locales de suivi.

Assurer la mise en œuvre opérationnelle du CTEAC :

- Concevoir, coordonner et suivre la programmation artistique et culturelle : résidences d'artistes, spectacles, concerts, ateliers, expositions, rencontres, manifestations...
- Organiser les aspects administratifs, techniques et logistiques des projets.
- Elaborer les budgets prévisionnels et assurer leur suivi.

Assurer le pilotage administratif et partenarial :

- Animer le comité de pilotage et les groupes de travail.
- Rédiger l'ensemble des documents administratifs : conventions, délibérations, courriers, bilans, comptes rendus et rapports.
- Développer et entretenir les partenariats avec les services de l'Etat, la Région, le Département, les communes, les établissements scolaires, les structures culturelles et le tissu associatif.
- Participer à la valorisation et à la communication des actions conduites.

PROFIL DU POSTE

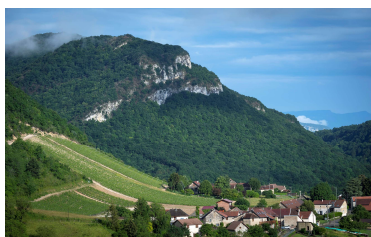
Le profil que nous recherchons est le suivant :

Connaissances techniques :

Issu(e) d'une formation supérieure dans les domaines de l'ingénierie culturelle, du développement culturel, de la gestion des projets culturels, de la médiation culturelle ou équivalent, vous disposez de solides connaissances du secteur culturel et artistique, ainsi que de ses acteurs.

Vous maîtrisez :

- La conduite la gestion de projets culturels partenariaux ;
- Les politiques publiques en matière de culture et d'éducation artistique et culturelle (EAC) ;



- Le fonctionnement des collectivités territoriales et de leurs partenaires institutionnels ;
- Les procédures administratives, budgétaires et financières des collectivités.

Vous possédez de bonnes capacités rédactionnelles et êtes à l'aise avec les outils bureautiques et numériques.

Savoir-faire

Savoir piloter des projets transversaux et suivre des prestataires.

Coordonner de multiples interlocuteurs.

Elaborer, suivre et gérer un budget.

Capacité à organiser, planifier et prioriser les actions.

Aptitude à assurer un suivi rigoureux et une traçabilité des actions.

Savoir être

Rigueur, autonomie et sens des responsabilités.

Qualités relationnelles et sens du service public.

Réactivité, disponibilité et ponctualité.

Esprit d'analyse et capacité d'anticipation.

Permis B exigé.

On a hâte de vous rencontrer et on vous attend au plus vite. Pour cela adressez-nous votre candidature avec CV et lettre de motivation à l'attention de **Monsieur le Président de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain** 143 rue du Château 01150 Chazey-sur-Ain.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser par courriel à : recrutement@cc-plainedelain.fr

Pour tout renseignement concernant les missions, vous pouvez contacter M. Thierry COLIN, Directeur général des services au 04 74 61 96 40.

www.cc-plainedelain.fr

